

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Nous nous engageons à sélectionner les artisans et les entreprises du bâtiment selon des critères de fiabilité rigoureusement établis et vérifiés.

- ⇒ Nous mettons un point d'honneur à ce que les entreprises que nous représentons remplissent **des conditions de solvabilité optimales**, ce qui implique la vérification **des capacités financières de l'entreprise**.
- ⇒ En outre, nos entreprises partenaires doivent souscrire à toutes **les assurances nécessaires** compte tenu de leur activité.
- ⇒ Enfin, les sociétés avec lesquelles nous collaborons doivent bénéficier **de références**, témoignant de leur expérience et de leur **professionnalisme**.

Pour ces raisons nous demandons à tous nos partenaires de nous fournir un certain nombre de documents permettant de vérifier les critères évoqués ci-dessus.

« Les entreprises que nous représentons constituent notre image de marque.

Leur fiabilité détermine notre crédibilité dans le secteur. »

- G. Raya, Président -

**Vous voulez rejoindre
notre réseau ?**

[Contactez-nous](#)